

# **Le projet d'EPS et de l'Association Sportive**

## **I. Le projet d'EPS**

L'Education Physique et Sportive participe à l'éducation générale de l'individu.

"Le système éducatif doit assurer une formation physique et sportive pour tous les jeunes"

(Loi d'Orientation du 10 juillet 1989).

Le projet d'EPS est élaboré par l'équipe pédagogique disciplinaire. Il s'inscrit dans le projet d'établissement puisqu'il tient compte des ressources matérielles et humaines de l'établissement ainsi que des caractéristiques des élèves.

Il définit les objectifs de l'EPS, les activités physiques et sportives pratiquées, les procédures d'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation tout en s'appuyant sur les instructions officielles.

### **A. Les ressources matérielles et humaines**

#### **1- Le matériel**

L'établissement est doté d'installations importantes.

Il dispose :

- ✓ d'un gymnase de type B,
- ✓ d'une salle pour la pratique de la gymnastique au sol, de la lutte et de l'expression corporelle,
- ✓ d'une salle munie de 10 tables de tennis de table .

A l'extérieur de plusieurs aménagements :

- ✓ un terrain de volley ,
- ✓ deux terrains de basket,
- ✓ quatre terrains de football ou rugby à sept,
- ✓ un terrain de foot à onze,
- ✓ une piste en terre battue de 375 mètres,
- ✓ deux sautoirs en longueur
- ✓ une aire de lancer.

De plus, il est possible d'utiliser la salle polyvalente (type C) du village accessible à pieds, ainsi que la piscine publique de Mulhouse accessible en bus, mais ceci constitue hélas une perte de temps.

L'équipement à disposition permet l'enseignement et la pratique de la plupart des activités:

- ✓ d'opposition et de coopération - sports collectifs,
- ✓ aquatiques,
- ✓ gymniques,
- ✓ physiques de combat,
- ✓ athlétiques,
- ✓ d'opposition duelle - sports de raquette.
- ✓ D'activités de pleine nature

Toutes ces activités sont dispensées au collège. Par contre, nous ne proposons pas les activités gymniques et de combat au lycée.

## **2- Les enseignants d'EPS**

L'équipe pédagogique disciplinaire est constituée de six enseignants titulaires.

Elle se réunit mensuellement pour organiser les activités de l'Association Sportive (AS) et de l'Union Nationale des Sports Scolaire (UNSS) et s'informe des nouveaux textes susceptibles de modifier le projet d'EPS.

## **3- Les élèves**

Trois catégories d'élèves fréquentent l'établissement :

**- les classes de 7<sup>Ème</sup>, 6<sup>Ème</sup> et 5<sup>Ème</sup>.**

Cette population est mixte avec une majorité de garçons.

Du fait d'une pratique sportive hétérogène à l'école primaire et en milieu extra-scolaire, il émerge quelques différences notables quant aux capacités motrices des élèves. Cependant, cette tranche d'âge (10-13 ans) est particulièrement favorable aux apprentissages moteurs et ces disparités s'estompent considérablement en cours d'année du fait d'une pratique physique régulière et identique.

Ce sont des élèves très motivés dans l'ensemble. En effet, 90% d'entre eux participent aux activités de l'AS : cross, tournois de football, de handball et de basket . Les meilleurs sont qualifiés pour des compétitions inter-établissements dans le cadre de l'UNSS.

Ils apprécient vivement les activités ludiques et la confrontation. Leur vivacité et leur imagination recuire une grande vigilance de la part de l'enseignant pour maintenir un certain niveau de concentration.

**- les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.**

Ces élèves sont en grande majorité issus du Petit Collège (95%) et on peut s'attendre à ce qu'ils aient les mêmes bases en EPS. Cependant, l'entrée dans l'adolescence (13-15 ans) se manifeste par des changements physiques importants et l'apparition d'une certaine maladresse liée à des problèmes moteurs et affectifs.

Les comportements évoluent également en fonction de la mixité qui semble plus difficilement vécue.

Tous sont à la recherche de leur identité. La plupart apprécient de pouvoir participer à l'évaluation et à l'organisation de certaines tâches (mise en place du matériel, arbitrage...). Ainsi l'enseignant répond à leurs attentes en les initiant à l'auto-évaluation et à l'auto-organisation.

**- au lycée : les secondes, premières et terminales.**

La motivation des élèves vis à vis des APS est très variable.

La moitié des élèves entrant en seconde sont issus d'autres établissements et les acquis en EPS ne sont pas homogènes. Cette période est déterminante pour les élèves car ils affirment leur personnalité et expriment ouvertement leurs propres centres d'intérêts. Aussi, d'après un sondage effectué auprès des secondes, seuls 1/3 de ceux-ci se disent très motivés par l'EPS.

En première et terminale, l'engouement pour l'EPS est plus important car on donne la possibilité aux élèves de choisir les activités. A ceci s'ajoute l'importance qu'ils accordent à la note d'EPS (coef. 2) pour le baccalauréat. De part leur maturité et les connaissances acquises, l'enseignant délègue de plus en plus de responsabilités aux élèves pour qu'ils se prennent en charge et deviennent autonomes.

\* \* \*

L'accueil d'élèves du CM<sub>2</sub> jusqu'à la terminale se traduit par une forte hétérogénéité de la population scolaire. L'équipe pédagogique disciplinaire tiendra donc compte des caractéristiques variées de celle-ci et adaptera les objectifs et les contenus d'enseignement en conséquence.

## **B. Constitution du projet d'EPS**

### **1- Les finalités de l'EPS**

Définition de l'EPS : "Discipline d'enseignement, elle propose, en favorisant le développement et l'entretien organiques et foncières, l'acquisition de connaissances et la construction de savoirs permettant l'organisation et la gestion de la vie physique à tous les âges ainsi que l'accès au domaine de la culture que constituent les pratiques sportives."

(Cl. Pineau - Dossier EPS N°8)

Trois objectifs généraux de l'EPS s'en dégagent :

- ✓ le développement des capacités organiques, foncières et motrices,
- ✓ l'accès à un domaine de la culture par l'appropriation de pratiques corporelles et notamment les pratiques sportives et d'expression,
- ✓ l'acquisition de connaissances permettant l'entretien de ses potentialités et l'organisation de sa vie physique aux différents âges de son existence,

tout en s'inscrivant dans le cadre des objectifs généraux de l'éducation tels la santé, la sécurité, la solidarité, la responsabilité et l'autonomie.

#### **⇒ Les objectifs au Collège :**

En 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, on insistera sur le développement :

- ✓ "des facteurs de l'efficacité motrice que sont la vitesse, la force, l'endurance, la coordination, l'équilibre, la souplesse et le développement morphologique,
- ✓ des possibilités perceptives permettant l'identification, la sélection et l'utilisation des informations nécessaires à l'action,
- ✓ des possibilités de communication nécessaires aux actions collectives et
- ✓ des possibilités de compréhension des réactions affectives et émotionnelles à l'environnement physique et humain susceptible de favoriser la vie relationnelle et des prises de décision individuelles ou collectives." (IO Collège - 1985)

En 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, "au dessein de former s'ajoute désormais celui d'enseigner : c'est de l'éducation de la personne et du futur citoyen qu'il s'agit, en même temps que de l'acquisition de connaissances et de capacités... On recherchera une stabilisation des apprentissages... On insistera sur le renforcement du traitement de l'information, sur l'identification des objectifs, nécessaires à une participation active aux procédures d'évaluation." (IO Collège - 1985)

## ⇒ les objectifs au Lycée :

L'EPS visera à “donner les moyens d’agir par l’organisation du travail, l’acquisition de connaissances et l’enrichissement de ‘moyens et ressources’ de l’activité motrice, par les approches suivantes :

### ✓ *Se connaître.*

Se connaître, c’est prendre conscience des différences, des particularités, des qualités et des possibilités des uns et des autres ; c’est identifier les aptitudes et capacités, les caractéristiques morphologiques et les investir dans l’activité pour accéder à d’autres capacités.

### ✓ *Connaître les activités physiques et sportives.*

Les expériences motrices, perceptives et relationnelles éprouvées au cours de l’action constituent des savoirs qui pour ne pas être formalisées n’en sont pas moins des connaissances réelles.

### ✓ *Connaître les autres.*

Les groupes de travail en éducation physique et sportive permettent dans l’action un brassage d’élèves présentant des caractéristiques sociales, physiques, psychologiques diverses. Les conditions pour que s’expriment la volonté de participation et d’intégration au sein du groupe et la solidarité sont ici présentes.

Se connaître pour agir, mais aussi pour se connaître et connaître les activités, c’est accéder à une culture corporelle et sportive. ” (IO Lycée - 1986)

\* \* \*

Tout en tenant compte des instructions officielles, les objectifs de l’EPS dans l’établissement sont :

## ⇒ **l’acquisition de connaissances des pratiques sportives et artistiques**

## ⇒ **le développement de compétences motrices.**

Les enseignants d’EPS cherchent à faire découvrir aux élèves des activités physiques très variées et à les développer au plus haut niveau.

Le schéma suivant présente les objectifs de l’Education Physique et Sportive et établit le lien avec les intentions philosophiques de l’établissement.

## 2- Le choix des moyens

Les APS sont les moyens de l'EPS. Cependant, "l'EPS ne se confond pas avec les APS qu'elle propose et organise." (IO - 1985)

En effet, les APS sont filtrées par un traitement didactique afin d'en définir :

- ✓ la spécificité,
- ✓ le problème fondamental et
- ✓ l'enjeu de formation.

Puis le choix s'effectue en fonction des élèves, des effets recherchés et de la complémentarité des APS tout en tenant compte d'éléments tels que :

- ✓ la disponibilité des locaux,
- ✓ le nombre de classes programmées,
- ✓ la rotation sur les installations et
- ✓ la compétence particulière de l'enseignant.

Il en découle une programmation d'APS pour chaque niveau de classe, décrite sur le tableau ci-joint.

\* \* \*

Au collège, un minimum de huit activités sont programmées annuellement. L'élève est confronté à des pratiques physiques très variées qui lui permettent d'élargir son champ culturel.

Au lycée, les élèves pratiquent moins d'activités : entre 4 et 6 en seconde, 4 en première et 3 en terminale. Le but étant de stabiliser et de renforcer les acquis afin d'amener progressivement les élèves à l'autonomie. Nous leur donnons les moyens d'acquérir un haut niveau de formation en éducation physique sans pour autant prétendre former des spécialistes sportifs.

### 3- Les procédures d'enseignement

Quelles sont les conditions à mettre en œuvre pour que les élèves développent toutes leurs capacités en EPS ? Comment le corps enseignant peut-il les aider à se former, à se perfectionner et à progresser ?

Pour assurer un enseignement de qualité, il est nécessaire de comprendre comment l'élève apprend. C'est pourquoi, nous allons présenter en premier lieu, les théories psycho-cognitives puis, les procédures d'enseignement les plus courantes en EPS.

#### \* Les théories psycho-cognitives de l'apprentissage

Les trois théories dominantes sont :

- ✓ l'option interactionniste, affirmant que c'est par la confrontation à l'environnement humain et physique que l'élève progresse,
- ✓ l'option constructiviste, défendant l'idée selon laquelle l'élève construit sa motricité à partir de ce qu'il sait faire .
- ✓ l'option cognitiviste, soutenant la thèse selon laquelle toute action est régulée par une activité mentale du sujet.

Ces trois options sont à prendre en compte en EPS.

#### \* Les procédures d'enseignement

D'après C. Amade Escot ("stratégies d'enseignement en EPS" AFRAPS, 1988) trois grandes catégories de stratégies d'enseignement sont courantes en EPS :

- ✓ la première, consiste à proposer des solutions motrices à partir d'une description de la performance,
- ✓ la seconde, s'appuie sur des mises en situation permettant aux élèves de trouver des principes et des règles d'actions .
- ✓ la troisième, se base sur des situations de résolutions de problèmes au cours desquelles l'élève doit trouver des règles d'action opératoires.

\* \* \*

Il n'est pas possible d'appliquer une méthode unique à cause de la diversité des élèves et de la particularité de chaque APS.

Ainsi, les caractéristiques des élèves et les spécificités de l'APS vont déterminer la procédure d'enseignement adéquate. Il faudra toujours respecter certaines règles, à savoir :

- ✓ mettre l'élève au centre du processus et partir de ce qu'il sait faire,
- ✓ proposer des situations de références globales et significatives,
- ✓ proposer des situations d'apprentissage ou de remédiations adaptées,
- ✓ permettre à l'élève de se situer dans sa propre progression, soit par des retours d'information, soit par l'utilisation de critères de réussite.

## 4- Les modalités de l'évaluation

Evaluer, c'est se situer par rapport à une norme. Ceci est profitable à la fois à l'élève, pour définir ses possibilités et à l'enseignant, pour apprécier les résultats de son enseignement et l'adapter en conséquence.

On peut se poser trois questions successives : quand évaluer, quoi évaluer et qui évalue ?

### \* Quand évaluer ?

- ✓ en début de cycle d'apprentissage : il est nécessaire de définir précisément le niveau de départ des élèves. C'est à partir de ces constats que nous dégageons les besoins des élèves et élaborons un contenu d'enseignement.

*Il s'agit de l'évaluation diagnostique.*

- ✓ en cours de cycle : l'enseignant vérifie la progression des élèves. Cela lui sert à adapter l'enseignement au rythme d'apprentissage de l'élève.

*C'est l'évaluation formative.*

- ✓ en fin de cycle : l'enseignant évalue les acquisitions des élèves. On parle *d'évaluation sommative ou certificative* si elle a lieu au cours d'une épreuve d'examen.

On constate que l'évaluation est présente tout au long de l'apprentissage. Elle fait partie intégrante des procédures d'enseignement.

### \* Quoi évaluer ?

Les textes officiels détaillent les éléments à évaluer lors des examens.

Au brevet des collèges, elle porte sur la performance, la conduite motrice et la capacité à s'investir et à progresser.

Au baccalauréat, elle tient compte des connaissances et englobe, dans le même acte, la performance et la maîtrise d'exécution.

### \* Qui évalue ?

L'évaluation diagnostique et certificative sont réalisées par l'enseignant qui suit la classe. Par contre, les évaluations formatives et sommatives peuvent être effectuées par les élèves eux-mêmes. Dans ce cas, elles s'appuient sur des critères de réalisation ou de réussite formulés par l'enseignant.

En début de scolarité, la co-évaluation est privilégiée pour préparer à l'auto-évaluation. Les élèves parviennent peu à peu à l'autonomie.

\* \* \*

## II. Le projet d'AS

L'Association Sportive représente le sport scolaire et a pour mission principale de permettre aux jeunes la pratique volontaire des APS et la participation à la vie associative.

### A. Les objectifs de l'AS au collège

L'AS poursuit deux objectifs :

- ☞ **apprendre la vie associative**
- ☞ **développer les pratiques sportives.**

L'apprentissage de la vie associative s'acquière par la prise de responsabilités dans l'organisation et l'animation lors des différentes activités proposées par l'AS.

Aussi, nous cherchons à développer les pratiques sportives selon deux directions :

- la pratique de masse, en organisant un cross et des interclasses ouverts à tous
- la pratique compétitive, en proposant un entraînement adéquat qui leur donne la possibilité de participer à différentes compétitions UNSS.

### B. Les moyens

L'AS dispose des infrastructures de l'EPS.

Les cinq enseignants titulaires animent l'AS à raison de trois heures par semaine : entre midi et 14 heures et/ou le mercredi après-midi et/ou lors des journées sportives.

### C. Les contraintes

La contrainte majeure de l'AS est la non disponibilité des élèves.

En effet, si les élèves du collège sont libres entre midi et 14 heures, ceux du lycée ont souvent des cours et ne peuvent donc participer aux différents entraînements. De plus, il se pose le problème du retour à la maison le mercredi soir après les compétitions car il n'y a pas de ramassage scolaire.

### D. Les activités proposées

Nous essayons d'offrir des activités variées et étalées sur toute l'année scolaire.

Voici le programme de l'année 1997-1998 :

❖ calendrier des manifestations lors de journées sportives :

- |  |               |
|--|---------------|
| ✓ - cross du Collège                         | ➤ fin octobre |
| ✓ - interclasse Volley ball 3 <sup>ème</sup> | ➤ mi-décembre |
| ✓ - interclasse Hand ball 5 <sup>ème</sup>   | ➤ mi-février  |
| ✓ - interclasse Hand ball 6 <sup>ème</sup>   | ➤ mi-avril    |
| ✓ - interclasse Athlétisme 4 <sup>ème</sup>  | ➤ mi-juin     |

❖ entraînement entre midi et 14 heures : activités choisies par les élèves en vue de prendre part aux compétitions UNSS du mercredi après-midi,

- ✓ Cross et Athlétisme . élèves du collège
- ✓ Triathlon . élèves du collège et du lycée
- ✓ Hand ball . élèves du collège et du lycée
- ✓ Badminton . élèves du collège et du lycée
- ✓ Football en salle . élèves du collège et du lycée
- ✓ VTT . élèves du collège et du lycée
- ✓ Rugby . élèves du lycée
- ✓ Multisport du mercredi a-m . élèves du collège

❖ tournois interclasses, toutes divisions, entre midi et 14 heures (mois de mai et juin) :

- ✓ Foot ball ➤ garçons
- ✓ Basket ball ➤ filles

❖ nous proposons également d'autres compétitions UNSS aux élèves ( tennis de table, tir à l'arc....) bien que nous ne les y préparions pas spécifiquement.

\* \* \*

L'Association Sportive du Collège et lycée de Zillisheim a licencié en 2006/2007 144 élèves au Collège et 65 au lycée.

La majeure partie des élèves participe aux journées sportives ainsi qu'aux tournois interclasses de foot ball et de basket ball, en tant que joueurs ou comme organisateurs et arbitres. Pour chaque activité sportive, on peut compter sur une trentaine d'élèves présents aux entraînements, même si, lors des compétitions du mercredi après-midi, nous en dénombrons un peu moins pour des raisons de transports.

L'AS permet aux élèves de participer activement à des rencontres sportives et de développer leur esprit associatif.